

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 01 février à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23 janvier 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	25	4	29	29	1

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT ST PRIEST Hubert, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique, BOUR Coline a donné pouvoir à Evelyne MARQUES, GASCHET Gérald a donné pouvoir à Jean-Pierre BOSDEVIGIE, GORA Richard a donné pouvoir à Mélanie PLAZANET

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, SIMON Isabel

Membres absents : BODIN Pascal, COLIN Juliana, SUDRON Frédéric

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

### FINANCES

Délibération n° 07-2024 : Centre de santé création d'une régie de recettes

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'article L.315-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique ;

Vu la délibération du 26 octobre 2023 instituant la création d'un budget annexe centre de santé ;

Vu l'avis conforme du comptable assignataire le 03 janvier 2024;

**A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, de VALIDER LES ARTICLES suivants :**

Article 1er – Il est institué une régie de recettes auprès du centre de santé de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Article 2e – Cette régie est installée au siège de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière à Eymoutiers – 5 rue de la Liberté à Eymoutiers.

Article 3e – La régie encaisse les produits suivants : consultations du centre de santé communautaire des Portes de Vassivière, la part complémentaire et le ticket modérateur.

Article 4e – Les recettes encaissées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : virements.

Article 5e – Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 18 000€.

Article 6e – Le régisseur est tenu de verser auprès du comptable public de Saint-Léonard-de-Noblat le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 5 et au minimum une fois par mois.

Article 7e – Le régisseur verse auprès du comptable public de Saint-Léonard-de-Noblat les justificatifs des opérations du mois dans la première semaine du mois suivant.

Article 8e – Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

Article 9e – Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité

Article 10e – Le conseil communautaire et le comptable public assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 02 février 2024

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : 06 FEV. 2024

06 FEV. 2024